

Compte-rendu de la réunion de préfiguration du CLUB SOLAIRE METROPOLITAIN d'AIX MARSEILLE, 26 Aout

- ✓ 15 entreprises présentes représentées à haut-niveau, signe d'un fort intérêt pour la démarche fédérative du Club solaire métropolitain en création (voir liste participants en annexe).
- ✓ La CCI Marseille Provence par sa présence a souligné son intérêt et valorisé son avis consultatif favorable au photovoltaïque.
- ✓ Rappel de synthèse de Richard des objectifs proposés pour le lancement du Club :

Club lancé en partenariat avec la Métropole (service Transition énergétique), 1^{ère} réunion d'échange pour préfigurer les actions.

Outre donner de la visibilité au secteur solaire (et ses entreprises) implanté sur la métropole :

- ✓ Être une force de proposition
 - ✓ Contribuer à l'évaluation du potentiel solaire
 - ✓ Analyser les retours d'expérience d'autres collectivités
- ⇒ D'un point de vue opérationnel, organiser une conférence à l'intention des décideurs politiques et administratifs territoriaux + grands comptes
- ✓ Pistes évoquées avec service de la Métropole
 1. Métropole prescriptrice du SCOT et son articulation avec PLUI. A rencontrer élu métropolitain en charge de l'Urbanisme et de la transition énergétique, Pascal Montécot (Maire de Pélissanne).
 2. Métropole prescriptrice au niveau des extensions et nouvelles zones d'activité, et mobilisatrice sur zones existantes, nécessite synergie entre services.
 3. Les services de la Métropole, vont identifier les élus en charge de la transition énergétique au sein des Conseil de Territoire (ancien EPCI) de la métropole et faire suivre la liste à Enerplan.
 - ✓ Pistes et discussions des membres du club
 1. Fédérer les maires et élus locaux, en capacité d'entraîner les communes par leurs motivations PV (Mallemort, Venelles, Cabriès, Aubagne ...)
 2. Délivrer aux élus et décideurs administratifs une information simple sur « Pourquoi et Comment faire du solaire sur leur patrimoine bâti ». S'appuyer sur les contacts des membres du Club pour délivrer ce message simple pour agir sur les leviers de motivation des décideurs publics.
 3. Pour servir l'objectif d'accélération des projets, fournir une boîte à outils (Baux, méthodologies banalisées communes, cahiers des charges types pour AMI...)

4. Alors que le PV énergie au sol est difficilement « accélérable », sensibiliser décideurs publics locaux sur la solarisation de leur patrimoine bâti existant et à construire. Toucher grands maîtres d'ouvrage le cas échéant.
 5. Partager avec les élus, un benchmark des meilleures politiques métropolitaines et intercommunales de développement du solaire en France
 6. Les développeurs pourront contribuer à une bonne connaissance des potentiels solarisables pour un travail d'inventaire, alors que le cadastre solaire Région est insuffisant à cette fin. Avec deux remarques importantes / estimation du potentiel :
 - a. La connaissance du productible d'une toiture, n'indique en rien l'état de la charpente / à son renfort éventuel ou son désamiantage
 - b. La portée à connaissance des sites dégradés du patrimoine de la Métropole est indispensable aux opportunités photovoltaïques.
 7. Actions requises sur les pôles d'activités avec le service aménagement de la Métropole, afin que les extensions/créations soient solarisées d'emblée.
 8. Actions de mises en valeurs des acteurs locaux opérant sur la Métropole, faire une enquête sur la typologie d'entreprises membres du Club / nombre d'emplois actuel et projeté à 12 mois
 9. Métropole AODE (Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité), en lien avec ENEDIS développer une stratégie de Smart-Charging pour le déploiement des bornes de recharge de VE
- ✓ Divers échanges sans positions en l'absence de l'expression de la volonté politique de la Métropole ...
1. Actions du Club au-delà de la Métropole : à voir, le calendrier politique avec Régionales et Départementales au printemps 2021, nous incite à concentrer nos efforts sur la métropole d'Aix Marseille
 2. Positions de la Métropole sur Fonds d'Investissement Energie Métropole ou Régional ? SEM Energie ? Rôle de Prescription de la Métropole sur les prérogatives des territoires Déchets /Eaux
 3. Actions sur freins des administrations / crainte d'immobilisation des terrains 20 ans ou Amiante (évaluation de l'enjeu Amiante bloquant les opportunités solaires)
 4. Travail et Appui sur l'Export ...
 5. Questions sur le Schéma directeur en cours de définition
 6. Question sur les moyens affectés : pour le moment création du Club portée par Enerplan et son équipe de permanents, et l'implication d'Eric Collet bénévole en appui de cette action avec l'équipe. Besoin de contribution intellectuelle des membres.

Prochaines étapes pour le Club :

- **Edition pour l'automne 2020, d'un kit d'information pour les décideurs publics locaux** (Pourquoi et Comment faire du solaire sur leur patrimoine bâti) en lien avec une boîte à outils
- **Les membres du club font remonter des éléments pour benchmark des meilleures pratiques (métropoles et com com) et cahiers des charge d'AMI**
- **Organisation pour le printemps 2021 (fev/mars, voir contrainte électorale) d'une CONFERENCE SOLAIRE pour élus et décideurs publics locaux.**